

académie
Poitiers

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Charente-Maritime

Éducation
nationale
jeunesse
vie associative



Le directeur académique des services de
l'éducation nationale
Directeur des services départementaux de
l'éducation nationale de la Charente-Maritime

à

à mesdames et messieurs les directrices et directeurs
des écoles maternelles et primaires

s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs chargés
des circonscriptions

La Rochelle, le 27 juin 2013

Affaire suivie par
Chantal Ripoché

Téléphone
05 46 51 68 39

Télécopie
05 46 51 68 99

Courriel
chantal.ripoché
@ac-poitiers.fr

Site Web
<http://www.ia17.ac-poitiers.fr>

Dans le cadre de la circulaire « accueil et scolarisation des enfants de moins de trois ans », le groupe de travail réunissant des représentantes des collectivités territoriales, des représentants du personnel, le médecin conseiller du DASEN, le médecin responsable des services de la PMI, des enseignants, des conseillers pédagogiques et des IEN a procédé à la réécriture de la charte départementale, réalisée en 2006.

J'ai le plaisir de vous transmettre ce document qui a vocation à définir les meilleures conditions d'accueil vers lesquelles nous devons tendre et les premières étapes de la construction d'une relation de confiance avec les familles. C'est dans ce sens que le guide d'observation du jeune enfant a été modifié.

Sachant l'attention que vous portez à cette première scolarisation du jeune enfant, je vous remercie pour votre implication à la réussite du parcours scolaire des élèves qui vous sont confiés.



Guy Stiévenard



Cité administrative Duperré
Place des Cordeliers
BP 508
17021 La Rochelle cedex 1